

<https://www.snetap-fsu.fr/Budget-Enseignement-Agricole-2024-le-SNETAP-FSU-auditionne-au-Senat.htm>
1



Budget Enseignement Agricole 2024 : le SNETAP-FSU auditionné au Sénat

- Les Dossiers - Politique Scolaire et Laïcité - Budget de l'EAP - Lois de Finances - Budget 2024 -

Publication date: lundi 11 décembre 2023

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Création le 24 novembre 2023

Mise à jour le 12 décembre 2023

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L301xH400/image2-956ee.jpg>

De gauche à droite : Olivier Gautié, Laurence Dautraix, Frédéric Chassagnette, Claire Pinault

» -» Retrouvez le détail de l'audition avec le Questionnaire du Rapporteur du Budget Enseignement Agricole :

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

plf_2024_audition_senat_enseignement_agricole_public

En cette période d'examen du budget dans le cadre du projet de loi de finances 2024 (PLF), le SNETAP-FSU a été auditionné le mercredi 15 novembre 23, par la commission Éducation/Culture, conduite par le **rapporteur du budget Enseignement agricole, Bernard Fialaire**, sénateur du Rhône.

Ce que le SNETAP-FSU a fait valoir :

- **Aucun moyen pour créer des postes, réparer les effets des restrictions budgétaires et suppressions d'emplois des années précédentes, pas de moyens pour ouvrir des classes !**

L'augmentation affichée du budget global correspond à des augmentations structurelles faisant suite à des mesures politiques : transfert des AESH et AED en CDI, revalorisation des postes de direction, financement des allocations des stagiaires de la voie professionnelle, poursuite du dispositif visant la mise en place en région d'équipes médico-sociales (en l'occurrence à ce stade de postes de médecins scolaires), dispositif qui n'a pas fait ses preuves avec 14 postes non pourvus sur 15 en 2023. Même constat dans le supérieur, aucune augmentation significative malgré l'ambition affichée pour la transition climatique, écologique.

- **Aucun moyen pour réussir la transition agroécologique pourtant tant mise en avant dans le cadre du Pacte de la future Loi d'Orientation et d'Avenir Agricole (PLOAA) !**

Le SNETAP-FSU a très largement insisté sur le manque de projections, d'ambitions éducatives pour réussir cette transition et former le nombre nécessaire de paysan.nes et d'acteur.trices du monde rural pour renouveler les générations de départs à la retraite. De même, il a souligné l'absence de réflexion sur l'évolution indispensable vers des formations BAC + 3, corrélée à la baisse d'effectifs dans les filières BTS.

Il a aussi largement insisté sur l'usage détourné des briques du « **pacte enseignants/CPE** » et sur la nécessaire évaluation d'un dispositif qui ne fait pas recette et pourtant très coûteux.

Les problématiques de l'enseignement supérieur ont été évoquées, plus particulièrement celles de la stagnation du nombre de postes et des déserts vétérinaires, l'occasion de porter notre demande de création d'une 5ème école vétérinaire publique.

Enfin, il n'a pas manqué de dénoncer la dernière attaque de notre ministère sur la remise en cause du calcul des heures sur les fiches de service des enseignants des filières bac pro renouvelées (cf : [Fiche de service : non au hold-up !](#)), qui font les frais d'une rénovation de diplômes à moyens constants mais qui coûte ! Puisqu'elle coûte, les enseignant.es peuvent la payer !

Si cette mesure venait à se généraliser à l'ensemble des heures de pluridisciplinarité de nos diplômes ([CAP](#), STAV, [BTSA](#)), ce ne sont pas moins de 250 postes qui seraient menacés !

De belles économies budgétaires en prévision que pourrait réaliser le ministère sur le dos des enseignant.es en pleine période de perte d'attractivité pour ce métier.

Le SNETAP-FSU compte porter partout, dans la rue comme dans les salons des institutions républicaines, les revendications des personnels et la défense du service public !

L'ensemble des amendements portés par le SNETAP-FSU a été donné aux sénateur.trices présent.es à cette audition - une diffusion aux commissions Culture-Education et Finances de la Représentation nationale ayant eu lieu par ailleurs.

PS:

Pour en savoir plus :

[Projet de Loi de Finances 2024 : Le compte n'y est pas...](#)

[Projet de Loi de Finances 2024 : Les amendements du Sénat](#)

[Projet de Loi de Finances 2024 : Les amendements de l'Assemblée Nationale](#)

[Fiche de service : des parlementaires à nos côtés !](#)